

**Jury 1/2 Finale des Coupes Fédérales**  
**Samedi 23 janvier 2016**  
**Complexe sportif rue Alsace Lorraine**  
**39 100 DOLE**

Responsable Fédéral: Thierry BELLIER      Responsable secrétariat: Anne RAJON  
Président du jury: Mohammed BENMALEK      Responsable informatique: Anthony BOIS  
En cas de problème prévenir rapidement : [family.ben@orange.fr](mailto:family.ben@orange.fr) tel : 0624127103

**CONSIGNES :**

- 1) Être présent dès l'appel et juger tous les tours
- 2) Avoir le CODE FIG (mis à jour) et le PROGRAMME FSCF 2016
- 3) **Avoir une tenue correcte. Page CP 4 du Programme FSCF 2016**
- 4) Présenter la licence 2016 et la carte de juge pour signature au Président du Jury.

3 tours :      1er tour : Appel : 12H30      Réunion : 13H00      Compétition: 13H45  
+ Une réunion d'analyse sur le nouveau programme des coupes espoirs à la fin du 1er tour

**COMPOSITION du JURY**

SOL				ARCONS			
<b>D1+E1</b>	THOMAS Philippe	F	J.G.Villefranche	<b>D1+E1</b>	RAFFIN Mathieu	F	Lyonnais
<b>D2+E2</b>	DEVILLE Julien	F	A.G. St Etienne	<b>D2</b>	MALLEIN Régis	R	A.G. Tour du Pin
E3	DEGUIGNET Patrice	R	A. Chambérienne	<b>D3</b>	BERWICK Célia	F	E.V Brignais
E4	BELLIL Wahiba	PR	AC Salins les Bains	E2	GARREL Jean Michel	R	E. M. La Motte S.
<b>sec</b>	NELIAS Agnes	2 <sup>e</sup>	Cran de Tassin	E3	BARATTIN Lilian	3 <sup>e</sup>	JA Saint Marcellin
<b>Chrono x</b>	COLAS Arnaud	2 <sup>e</sup>	A.G.S. Veauche	E4	SAINT ANDRE Anthony	3 <sup>e</sup>	Auvergne
<b>x</b>	DELGADO Cedric	1er	La S. d'Audincourt	<b>sec</b>	MOULIN Emmanuelle	2 <sup>e</sup>	A.G. Tour du Pin

ANNEAUX				SAUT			
<b>D1+E1</b>	GRALAND Hubert	F	E. la Talaudière	<b>D1</b>	HANNECART Xavier	R	A. Chambérienne
<b>D2</b>	AUXOUX Christian	F	EL Lons le Saunier	<b>D2+E1</b>	HUGARD Christian	F	E. de Voiron
<b>D3</b>	BACCONN Jean Luc	F	A.G. St Etienne	E2	SCHREPF Thomas	R	Franche Comté
E2	VALLA Bernadette	F	AS St Romain en Gal				
E3	JAS Thierry	F	Cran de Tassin	E3	DEMARCHI Martine	PR	E. M. La Motte S.
E4	GIBILISCO Bruno	R	Frat. Bourgoin J.	E4	THOMAS Sandrine	3 <sup>e</sup>	J.G.Villefranche
<b>sec</b>	DERGUY Yves	2 <sup>e</sup>	OCG Guilhaerand Granges	<b>sec</b>	RAFFARD Mélanie	2 <sup>e</sup>	A.S. Roiffieux

PARALLELES				FIXE			
<b>D1+E1</b>	KAPPEL Yves	F	D.S.V.	<b>D1+E1</b>	BAUDIN Florent	F	Lyonnais
<b>D2</b>	MURATORE Estelle	F	Cran de Tassin	<b>D2</b>	SAUZEDDE Jean Michel	F	Pat. C/Durolles
E2	DELUCCA Mickaël	R	La S. d'Audincourt	E2	ROZIER Marie Christine	PR	A. Chambérienne
E3	VACHIAS Philippe	PR	Pat. C/Durolles	E3	THOMAS Maxence	3 <sup>e</sup>	J.G.Villefranche
E4	GIBILISCO Valérie	F	D.S.V.	E4	HATTON Gaëlle	R	SDA Grenoble
<b>sec</b>	PASSEMARD Jean Luc	2e	Gym de Thise	<b>sec</b>	BONNET Martine	2 <sup>e</sup>	E. la Talaudière

**D1 : Responsable du jury à l'agrès      sec. : Secrétaire      SOL : x : Juges de lignes**

## QUELQUES PRECISIONS

### NOUVEAUTES : Coupes Fédérales Espoirs

Sortie FIG ou FSCF + 7 meilleures difficultés FIG

Exigences : éléments FIG Valeur A mini. Pas de maxi dans un même groupe et il n'y a plus d'attribution supplémentaire. Chaque exigence de groupe d'éléments remplie = 2 X 0,5 pt = 1 point

Note E maxi :  $\geq 6$  éléments

Nombre de difficultés FIG et sortie FSCF

6 éléments et plus	10 pts
5 éléments	8 pts
4 éléments	6 pts
3 éléments	4 pts
1 à 2 éléments	2 pts
aucun élément	0 pt

Les éléments FSCF **ont été supprimés sauf en sortie** :

**Les espoirs** ont encore la possibilité de faire des sorties FSCF.

Sortie salto avant ou arrière groupé aux anneaux aux // et à la barre fixe.

Et départ tchèque aux arçons. Fautes de pose de mains en sortie tchèque = NR



Sortie FSCF = 0.00    Sortie A = 0.20    Sortie B = 0.40    Sortie C/D/E = 0.60

**NOUVEAUTE Barre fixe: La bascule à l'appui** est comptabilisé comme **difficulté A** pour les catégories **Espoirs et Seniors**. Toutefois elle sera pénalisée de 0.50 pour faute d'angle car pas à l'ATR et 0.30 pour erreur de composition. De plus si arrêt à l'appui la pénalisation sera également de + 0.50

## RAPPEL

Pour des raisons de sécurité, un gymnaste peut finaliser la réception d'un élément ou d'une sortie avec les pieds écartés en autant qu'il puisse ensuite coller les talons.

Le gymnaste peut lever coller les talons sans soulever et déplacer l'avant des pieds sans pénalisation.

Action	pénalisation
Réception avec les pieds légèrement écartés, le gymnaste soulève les talons et les colle sans soulever et déplacer l'avant des pieds	Pas de déduction
Réception pieds légèrement écartés, inférieur à la largeur des épaules, le gymnaste déplace un pied pour rassembler les 2 pieds ou ne peut coller ses deux pieds en soulevant seulement les talons	0,1
Réception pieds écartés plus que la largeur des épaules et le gymnaste déplace un pied pour coller ou ne colle pas les deux pieds	0,3

### Sol

Pour les saltos du groupe IV (N° 37 à 51), la réception doit être latérale pour la reconnaissance de la difficulté du groupe IV. Un salto arrière arrivé en position latérale sera reconnu comme difficulté du groupe IV. **Toutefois, les juges doivent pénaliser tout salto arrière arrivé en position costal pour faute technique de 0,3.**

**Réception sur les pieds**

### Arçons

## **Élément V.1 page 76 « costal ou facial allemand (du cercle ou cercle des jambes écartées) »**

**Pour réaliser une sortie costale ou faciale allemande, le gymnaste devra réaliser un cercle supplémentaire en appui latéral ou transversal avant de franchir le cheval sinon la sortie ne sera pas reconnue.**

- Sortie ATR du costal allemande : Le gymnaste devra réaliser un cercle après le costal allemande pour avoir les 2 parties de valeur : Costal Allemande = A + exigence du groupe IV et cercle + ATR pour la valeur de la sortie
- Les cercles avec une position légèrement creuse sont autorisés (jusqu'à 30°). La fermeture des hanches (>30°) lors des éléments individuels doit être pénalisée de 0.10 ou 0.30

### **Anneaux**

**Si un élément de maintien non codifié EST TENU 2 secondes ou plus, déduire chaque fois 0,1.** Exemple : maintien en suspension renversée ou mi- renversée.

Pas plus de **3** éléments du groupe 3 et/ou 4 en succession directe.

Un gymnaste doit débiter son exercice de la suspension bras tendus corps vertical. Le gymnaste **ne peut pas fléchir les bras** pour amorcer la première position sauf pour prise d'élan et élan en arrière. Dans le cas d'une flexion, la pénalisation sera de 0,1 ou 0,3 ou 0,5.

Pendant l'exercice, un gymnaste peut fléchir les bras dans les transitions entre les éléments lorsque cela est nécessaire à la réalisation correcte de l'élément suivant.

Toute déviation d'un élément d'élan au maintien supérieure à 45° entraîne la non-reconnaissance du 1<sup>er</sup> élément et l'élément de maintien peut être reconnu s'il est exécuté correctement ; exemple bascule croix avec bascule supérieure à 45° et croix avec déviation de 0 à 16° : non reconnaissance bascule croix avec pénalisation de 0,5 mais reconnaissance croix avec pénalisation de 0,1.

Seulement deux éléments de type croix

Seulement deux éléments de type planche (appui facial jambes serrées ou écartées)

### **Saut**

1 saut autorisé

Si course d'élan à vide (sans toucher tremplin et table) une 2<sup>ème</sup> course est permise avec pénalisation de 1 pt

Si le gymnaste touche le tremplin et ne franchit pas le cheval, la note zéro doit être donnée

### **Barre fixe**

Les éléments en arrière à l'appui qui ne se terminent pas par une partie de valeur et à la fin desquels le gymnaste s'élance dans la direction opposée sont pénalisés comme erreur de composition **Tout changement de direction est une erreur de composition**

Ex : après bascule ATR ou rétablissement arrière à l'Atr s'élancer au grand tour arrière (soleil) constitue une erreur de composition + les éventuelles fautes d'angles à 0.10, 0.30 ou 0.50

Les éléments Endo et Stadler s'il ne franchit pas la verticale seront pénalisés pour erreur de composition de 0,3 **et ne seront pas reconnus par le jury D**

L'élément Yamawaki (II.10) doit être réalisé corps tendu et passer par la position verticale au-dessus de la barre. Une position carpée >45° ou mauvaise position verticale seront pénalisées et peuvent entraîner une non reconnaissance en D et une reconnaissance en difficulté B (Voronin).